

Le Crédit Municipal est un établissement public de crédit et d'aide sociale qui offre un ensemble de services financiers complets pour les particuliers et les associations.

- **LES PRÊTS PERSONNELS**
- **LES RACHATS DE CRÉDITS**
- **LES COMPTES BANCAIRES**
- **L'ÉPARGNE ET LES PLACEMENTS SOLIDAIRES**
- **LES PRÊTS SUR GAGE, EN EXCLUSIVITÉ AU CRÉDIT MUNICIPAL**

Agence de Montpellier

39, avenue Georges Clémenceau
34 000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 92 62 25
agence-montpellier@credit-municipal-nimes.fr

Agence de Perpignan

37, avenue du Général de Gaulle
66 000 PERPIGNAN
Tél. : 04 68 35 34 33
agence-perpignan@credit-municipal-nimes.fr

Agence de Carcassonne

29, boulevard Marcou
11 000 CARCASSONNE
Tél. : 04 68 11 45 10
agence-carcassonne@credit-municipal-nimes.fr

Agence de Nîmes Guizot

8, rue Guizot
30 000 NÎMES
Tél. : 04 66 36 66 46
agence-nimes@credit-municipal-nimes.fr



Etablissement Public

**GAGE • COMPTES
PRÊTS • RACHATS**

crédit municipal
de Nîmes

www.credit-municipal-nimes.fr

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

*Pour 10 000 € empruntés sur 84 mois, vous remboursez **84 mensualités de 136,82€** hors assurance facultative. Frais de dossier offerts. Taux débiteur fixe de 4,0290%. **TAEG fixe de 4,10 %**. **Montant total dû : 11 492,88€**.

Le coût mensuel standard de l'assurance facultative Décès, Perte totale et irréversible d'Autonomie, souscrite auprès de **SURAVENIR**, est de 3,83 € par mois, jusqu'à 65 ans et se déduit en totalité, soit 321,72 € du montant du prêt versé à l'emprunteur. Taux Annuel Effectif de l'Assurance Facultative : 1,018%.

**GAGE
COMPTES**

LE RACHAT DE CRÉDITS DU CRÉDIT MUNICIPAL

LE RACHAT
DE VOS CRÉDITS

A **4,10%***
TAEG FIXE

sur
84 mois

Photo: 16 allée Ppt, 30 050 Gallargues-le-Montueux - Crédit photo: iStock - The Bourgeois - Ne pas jeter sur la voie publique.



Etablissement Public

**GAGE • COMPTES
PRÊTS • RACHATS**

crédit municipal
de Nîmes

www.credit-municipal-nimes.fr

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

BUDGET

Crédit auto, prêt personnel, réserve d'argent, crédits revolving, retards divers...

Vous souhaitez regrouper vos prêts ?

Le rachat de crédits du Crédit Municipal de Nîmes vous permet de réunir l'intégralité de vos prêts en une mensualité unique et adaptée à votre situation sur une durée pouvant aller jusqu'à 120 mois.

L'offre du moment :

- TAEG Fixe de 4,10%
- Mensualité fixe
- 84 mois
- Frais de dossier offerts
- Jusqu'à 46000 € ou au-delà avec une garantie hypothécaire

Le conseil de Christelle, directrice d'agence :

"En choisissant le rachat de crédits cela vous permettra d'avoir une seule mensualité et de rééquilibrer votre budget. Renseignez-vous sur notre site ou directement en agence."

LES + DU CRÉDIT MUNICIPAL



Etablissement social à taille humaine



Demande de prêt en ligne possible



Suivi de dossiers



Des conseillers proches de chez vous, disponibles pour un conseil et un suivi sur toute la durée de votre prêt.

Consultez les offres du Crédit Municipal et faites votre simulation en ligne sur www.credit-municipal-nimes.fr

QUESTIONS DIVERSES

Vous avez un projet mais déjà des crédits ?

Le rachat de crédits vous permet de restructurer votre budget de manière simple et claire. Les taux proposés sont parmi les plus bas du marché, vous pouvez y inclure un budget "projet", dans la limite de votre endettement bien sûr.

Et l'assurance dans tout ça ?

Elle est facultative mais recommandée. Avec, vous êtes assuré que vos proches n'auront rien à payer s'il vous arrive un problème majeur... décès ou perte totale et irréversible d'autonomie.

→ **Renseignez-vous**

PRÉPARATION DU DOSSIER

La liste des pièces à fournir :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Les 3 derniers bulletins de salaires ou titre de pension
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Les 3 derniers relevés de tous les comptes bancaires
- Une quittance de loyer ou taxe foncière
- Un RIB
- Un dernier avis d'imposition
- Les justificatifs des crédits en cours

Le Crédit Municipal se réserve le droit de vous demander d'autres pièces nécessaires à l'étude de votre dossier.

Rendez-vous :

- En agence
- Par téléphone
- Sur la demande en ligne

Dès réception de votre dossier ou lors de votre rendez-vous, nous vous donnons une réponse de principe immédiate et une réponse définitive très rapidement.

*Les conditions énoncées ne sont pas contractuelles, en vigueur du 01/01/2019 au 31/05/2019, susceptibles de modifications. Elles sont communiquées sous réserve de l'étude et de l'acceptation par le Crédit Municipal de Nîmes de votre dossier, que le taux d'endettement du(es) emprunteur(s) ne dépasse pas 33 %, et que le Reste à Vivre respecte les ratios, la mensualité du prêt souscrit comprise (selon le mode de calcul adopté par le Crédit Municipal).

L'emprunteur peut, dans un délai de 14 jours calendaires à compter de son acceptation de l'offre, revenir sur son engagement en exerçant son droit de rétractation auprès de la Caisse de Crédit Municipal de Nîmes, Établissement Public d'Aide sociale, siège social 8 bis rue Guizot, 30013 NÎMES cedex 01. Tel 04.66.36.62.62. N° SIRET 263 000 473 000 94, code APE 651 E, mandataire d'assurance N° ORIAS 09050888. Vous pouvez vérifier cette information auprès de l'ORIAS, 1 rue Jules Lefebvre 75331 PARIS Cedex 09 ou sur www.oriass.fr. Le Crédit Municipal de Nîmes est déclaré auprès de la CNIL. Par conséquent en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, et du Règlement Général de la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi qu'un droit d'opposition que vous pouvez faire valoir à tout moment, gratuitement, en contactant le Crédit Municipal de Nîmes à l'adresse ci-dessus. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE